

Compte rendu de la réunion du Comité consultatif

"Langue provençale et culture d'oc"

du mercredi 29 octobre 2014

Présents :

Elus : Marie-Christine HAMELIN, Audrey MIRAN, Alain GUEYDON.

Membres : Madeleine JAQUIER, Christiane TOURNAIRE, Sandrine LACAZE, Alain BARTHELEMY, Michel CALAMEL.

Excusés : André BOYER, Sandrine VANOVERTVELDT, Michèle REYNIER.

Ordre du jour : propositions d'actions visant à promouvoir la langue et la culture d'oc sur la commune à court terme et à moyen terme.

1. Rappel du fonctionnement d'un comité consultatif et de son cadre juridique.
Lecture et analyse d'un document de travail rédigé par la sous-commission municipale « Langue provençale et culture d'oc ».
2. **Propositions concrètes et gratuites d'actions mises en œuvre dans l'immédiat visant à promouvoir la langue provençale dans une réalité quotidienne.**

Il est complètement exclu par cette commission et par le Comité consultatif de cantonner la langue provençale et la culture d'oc à du folklore. Il est entendu que la langue d'oc est une langue vivante, usuelle, parlée, en Catalogne, dans le Piémont et sur le territoire d'oc français. La langue provençale étant une variante de la langue d'oc qui n'est pas normalisée.

- **Sur le site internet**

Dans la rubrique « En provençau », présentation en provençal des quatre personnages ayant donné leurs noms aux rues baptisées récemment, à savoir : Pierre Marchand, Max Boyer, Jean-Joseph Ferréol et Robert Fauque pour le Groupe scolaire.

Un court texte sur la saison et les champignons en particulier les « pinins » et une recette pour les accommoder, lors de l'apéritif.

Traduction du compte rendu en langue provençale.

- **Dans le Télégraphe annuel 2014**

Traduction de l'article d'Alain Gueydon sur l'emploi.

Un court hommage à Yves Julien en provençal avec un lexique pour comprendre.

Dans la rubrique « Culture », un texte d'Elie Lèbre en provençal avec lexique.
- Adhésion gratuite de la commune au forum d'oc. Ce sont des fédérations pour l'enseignement de la langue qui se sont réunies afin de constituer une fédération régionale de promotion de la langue dans tous les domaines. L'adhésion est adressée aux entreprises, collectivités territoriales...
Aix, Martigues et Ventabren ont déjà adhéré. La charte est en pièce jointe pour les curieux.

3. Actions à mettre en œuvre ultérieurement :

- Poursuite de publications bilingues sur le site et dans le Télégraphe.
- Traductions de certaines communications et informations de l'Office de tourisme.
- Affiches municipales bilingues.
- Plaques nominatives des rues dont le nom vient du provençal en bilingue ; les autres rues ne feraient pas l'objet d'une double dénomination.
- Plaques explicatives des principaux monuments en bilingue. (Proposition d'Audrey afin de restreindre le nombre de plaques.)
- Animations culturelles et musicales en lien avec le centre culturel et le comité des fêtes s'il est créé. Concerts, groupes d'artistes contemporains intégrant dans leur répertoire des éléments et influence de la culture d'oc. Sandrine Lacaze propose de contacter des groupes marseillais.
- Proposition d'Alain Barthélémy de former une personne souhaitant animer des ateliers en langue et culture d'oc pour le péri scolaire.
- Explications de noms de la toponymie. Alain Barthélémy se charge de contacter Mr Peyre, spécialiste en la matière et demande une liste de noms des rues et des lieux répertoriés par le cadastre.
- Echanges culturels avec d'autres régions occitanes.